

LE BULLETIN

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL ET DE LA SECTION DES JEUNES



SOMMAIRE

| | Page |
|--|------|
| Georges V | 1 |
| Notre déchéance | 2 |
| Le chômage | 3 |
| La Commission des Ecoles Catholiques | 5 |
| Le courrier du mois | 7 |
| Aux jeunes | 12 |
| Bilan (junior) | 13 |
| Programme des jeunes | 15 |
| Le caractère | 19 |
| Visite industrielle | 20 |

Cigarettes



GRADS

- *Un produit de la grande firme canadienne et indépendante*

L.-O. GROTHÉ, LIMITÉE

LA BIÈRE *White Cap*

*La Reine
des bières*



Un produit de la

BRASSERIE

Frontenac



A travers toutes
les fluctuations des affaires, les
Canadiens ont appris à compter
sur l'inébranlable solidité et les
services avisés de la plus
ancienne banque du Canada.

L'ACTIF DÉPASSE
\$750,000,000

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT. . . fruit
de 118 années de fructueuses opérations

**Société d'Administration
et de Fiducie**

Fondée en 1902

Administration de Successions
Gérance d'immeubles et de Fortunes
Privées
Garde et Gestion de portefeuilles
Assurances contre le feu et le vol

VOÛTE DE SÛRETÉ

Siège Social: MONTREAL
Immeuble du Crédit Foncier Franco-Canadien
5 est, rue Saint-Jacques

AGENCES
Québec-Winnipeg-Régina-Edmonton-Vancouver

Hon. Rodolphe Lemieux,
Président

J.-Théo. Leclerc,
Directeur Général.



Paix au regretté monarque

Notre président a transmis à Londres, par
cablogramme, les sympathies de la Chambre
de Commerce de Montréal à l'occasion du
décès du gracieux souverain de l'Empire
Britannique, sa Majesté

Georges V

Notre déchéance économique

par Valmore GRATTON

La prépondérance des facteurs matériels dans l'organisation moderne indique bien l'emprise considérable qu'exerce la puissance de l'argent sur le bien-être individuel et collectif des peuples. Cette influence occulte de la richesse domine le monde. Le milieu dans lequel nous évoluons, sur le continent d'Amérique, n'échappe pas à la loi commune. Comme ailleurs, le capital y est une fonction essentielle de progrès.

Les considérations monétaires prennent même une singulière importance, pour notre groupe ethnique, au double point de vue social et économique. D'abord, notre avenir comme entité distincte est lié au sort de nos entreprises propres, car il serait illusoire d'attendre le succès du dehors. Dans le domaine pratique, aucune force étrangère ne peut se substituer efficacement à notre volonté. Par conséquent, notre avancement est conditionné par notre initiative et peut-être plus encore par la coopération soutenue de nos compatriotes. Chaque fois qu'un établissement fondé par les nôtres disparaît par suite de la désertion du consommateur, c'est une parcelle de notre structure qui s'effrite, un peu du prestige acquis qui s'en va.

En deuxième lieu, le seul moyen qui nous permettra de lutter avec avantage contre la concurrence des groupes circonvoisins mieux outillés que nous, consiste à coordonner notre travail et à mettre nos ressources pécuniaires au service de nos maisons d'affaires. Est-il besoin d'ajouter que l'aliénation de nos épargnes en faveur des marchands et des producteurs hétéro-

gènes porte à notre race un préjudice énorme dont la répercussion rejaillit sur chaque individu. Quant une collectivité ne progresse pas au même rythme que les cohésions qui l'encadrent elle est appelée à déchoir. L'ambiance et le temps agissent contre elle. Or, notre groupe est déjà en désaccord avec l'entourage. Nous devons donc tendre impérieusement vers l'acquisition de la fortune. La recherche des biens temporels non pas comme une fin mais comme moyen d'action se justifie d'elle-même. Dépourvu de ressources, notre organisme collectif serait comparable à un corps désarticulé. Le patriotisme, la culture professionnelle et technique, bref toutes les qualités intellectuelles et morales ne serviront plus qu'à précipiter notre déchéance si elles ne s'appuient sur le capital. Par contre, la richesse facilitera notre rayonnement dans toutes les sphères. Cette vérité élémentaire nous semble trop souvent méconnue.

On vous a détaillé à profusion la situation précaire de notre agriculture, de notre industrie et de notre commerce. Si nous y revenons ce n'est pas dans le but d'établir ostensiblement des défauts connus, mais bien en vue de faire appel à votre bon sens, de réveiller en vous un sentiment d'orgueil et de fierté nationale.

La déroute a commencé par la désagrégation des centres ruraux. Ainsi, l'agriculture est restée routinière, insuffisamment spécialisée, par conséquent mal adaptée aux besoins changeants de la population. Petit à petit, la désertion des cam-

(Suite à la page 4)

Adresse Télégraphique:
'Lachamp'

Tel. HARbour 1196-1197-1198

Lamothe & Charbonneau
AVOCATS

J. C. LAMOTHE, L.L.D., C.R.
J. P. CHARBONNEAU, B.C.L.
N. CHARBONNEAU, B.C.L.
J. L. CHARLEBOIS, L.L.L.

Edifice Aldred, suite 909-910
507 PLACE D'ARMES
Montréal

À la Jeunesse PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE des HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

et de

Ses professeurs:

- Lucien Romier:
Les Problèmes Économiques de
l'Heure présente \$1.00
Texte intégral des conférences prononcées à l'École des Hautes Études commerciales
- Henry Laureys:
La Conquête des Marchés Extérieurs \$1.00
La Technique du Commerce d'Exportation \$1.00
- Edouard Montpetit:
Sous le Signe de l'Or \$1.00
Les Cordons de la Bourse \$1.00
- Benoît Brouillette:
La Chasse des Animaux à fourrure au Canada \$2.00
Le Canada par l'Image \$1.50
- Gérard Parizeau:
L'Assurance-incendie au Canada \$1.00
- Raoul Blanchard:
Géographie de l'Industrie \$0.50
Texte intégral des conférences prononcées à l'École des Hautes Études commerciales
- Paul Riou et Gérard Delorme:
Essais de produits commerciaux \$1.50
- Maximilien Caron:
Précis de Droit des Effets de commerce \$0.75
- Alexander Smith et T. A. Birch:
A Higher English Course for French Canadian Students \$0.85
- Études Économiques:
Thèses présentées à la licence
Vol. I \$1.50
Vol. II \$2.50
Vol. III \$2.50
Vol. IV \$3.00
- L'Actualité Économique \$2.00
organe officiel de l'École des Hautes Études commerciales,
Vols 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, et 10.
- MM. les Membres de la Chambre de Commerce des Jeunes, abonnez-vous à l'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE et tenez-vous au courant des problèmes du jour. Prix de l'abonnement \$3.00

Abonnement
\$3.00 par an

+ + LE BULLETIN DE LA + +
CHAMBRE DE COMMERCE
DU DISTRICT DE MONTRÉAL

38^e année
1^{er} numéro

LE CHOMAGE

par ALFRED H. PARADIS

*industriel, ingénieur, secrétaire honoraire
de la Chambre de Commerce de Montréal*

Le chômage constitue le fléau économique le plus grave de notre époque. Comme un cancer, il ronge notre organisme matériel, propage la confusion des idées et mine la société. L'inaction des ouvriers finira par ruiner le régime capitaliste si on n'y prend garde.

Jusqu'à présent et depuis cinq ans surtout, tous les pays cherchent un moyen d'expédients, à atténuer les effets désastreux de cette plaie inquiétante sans parvenir à enrayer le mal à sa source. Pour peu que cette situation persiste avec la même acuité dans l'avenir, nous devons nous attendre à en subir les conséquences néfastes.

Le chômage a créé chez nous un problème que nous devrions chercher à résoudre par l'application de nouvelles méthodes comportant une répartition plus équitable du travail. Il est clair que l'industrie ne sera pas en mesure de réabsorber toute la main d'oeuvre disponible, même si la production reprend le rythme normal des années de progrès. L'entreprise est désor-

mais prête à opérer à rendement progressif avec un nombre d'employés réduit au minimum. D'autre part, la vie économique ne progressera pas à un rythme raisonnable tant qu'une proportion imposante de la population restera privée de ressources, donc de pouvoir d'achat, d'autant plus que dans l'intervalle les chômeurs et leur famille deviennent une charge onéreuse pour l'administration publique. Comme on le voit, notre société se débat dans un cercle vicieux. L'assistance aux sans-travail grève à ce point le budget déjà amoindri des gouvernements qu'elle concourt à ruiner le crédit national. Le capital sur lequel retombe en définitive le fardeau de la dette publique est alors mis en péril.

L'ouvrier canadien peut produire aujourd'hui environ trente-cinq fois plus qu'il produisait en 1900 avec le même effort, par suite des perfectionnements techniques introduits dans l'industrie. Cependant, sa faculté de consommation n'a augmenté que de vingt fois dans le même espace de temps. Dans l'avenir, nous devons tendre à neutraliser ou du moins à atté-

nuer cet écart entre la capacité de production et le pouvoir d'absorption de la collectivité.

★ ★ ★ ★ ★
TOUS GENRES
D'IMPRESSIONS



Pierre Des Marais
Imprimeur et Graveur

933 est, rue Rachel

AMherst 2181*

★ ★ ★ ★ ★

CHAUFFAGE et PLOMBERIE

Consultez la plus grande maison du genre et la mieux outillée au Canada, pour installation ou réparation de tous systèmes de chauffage, plomberie, cuisines à vapeur, buanderies, pour l'industrie, les institutions et les particuliers.

J.-W. JETTÉ, Limitée

Experts en chauffage et plomberie

2114 est, rue Rachel
MONTREAL

Tel.: AMherst 1788

SERVICE D'INGÉNIEURS ET
D'OUVRIERS SPÉCIALISÉS

Notre déchéance économique

(Suite de la page 2)

pagnes au bénéfice des centres urbains déjà en état de surcroissance a fini par rompre la stabilité entre ces deux éléments de notre richesse. Une respectable dose d'incurie a déchu l'agriculteur non seulement parce que sa technique n'était pas systématisée, mais aussi parce qu'il ne s'est pas préoccupé comme il convient de s'assurer des débouchés constants. L'organisation rationnelle de la vente impliquait la coopération qui nous a fait défaut d'un bout à l'autre de l'échelle sociale. Il serait trop long d'énumérer toutes les défaillances de notre agriculture. D'autres voix plus autorisées que la mienne les ont déjà dénoncées à maintes reprises. Ce bref exposé pose le problème agricole tel que compliqué par les lacunes inhérentes à notre nature paresseuse.

La même constatation s'impose dans le domaine industriel. Nous n'étions pas assez riches, collectivement, pour participer équitablement à la direction des grandes entreprises, et pas suffisamment outillés pour leur résister. Cependant, quelques compatriotes ont édifié d'importants établissements grâce à un travail persévérant. Le

La construction à Montréal en 1935

| | No. | Montant |
|-----------------------|-------------|-------------------|
| Conciergeries | 45 | \$ 685,900 |
| Résidences | 1641 | 5,635,500 |
| Eglises | 7 | 533,100 |
| Garages publics | 67 | 287,800 |
| Hôpitaux | 5 | 1,008,700 |
| Hôtels et clubs | 17 | 109,800 |
| Immeubles à bureaux | 56 | 458,800 |
| Immeubles publics | 36 | 862,100 |
| Ecoles | 28 | 495,600 |
| Magasins | 211 | 507,600 |
| Théâtres | 7 | 18,000 |
| Entrepôts | 53 | 156,100 |
| Immeubles industriels | 70 | 549,400 |
| Ponts | 1 | 70,000 |
| Digues et quais | 9 | 4,479,200 |
| Egoûts | 28 | 315,500 |
| Chemins et rues | 23 | 336,900 |
| Autres travaux | 36 | 5,894,000 |
| Total | 2340 | 22,404,000 |

plus grand nombre est passé aux mains des gros syndicats qui se partagent la richesse.

Restaient la petite et la moyenne industrie plus compatibles avec nos moyens. Dans la moyenne industrie, notre rôle est resté obscur. Quant à la petite, nous nous en sommes totalement désintéressés. C'est dans le commerce que nous faisons meilleure figure. Grâce à leurs efforts persévérants, nos prédécesseurs avaient réussi jusqu'à ces derniers temps, à conserver la première place dans l'épicerie en gros et à maintenir leur rang dans la mercerie et quelques autres négoce. Malheureusement, ces entreprises ont culbuté les unes après les autres en quelques années. Il nous reste le petit commerce du coin, moins lucratif mais qui assure

la subsistance à des milliers de familles. Devant la concurrence des succursales multiples patronnées par nos compatriotes, il a décliné comme les autres.

Ce bilan sommaire nous invite à réfléchir. Les conséquences découlant de ce fléchissement progressif ne comportent rien de rassurant. Ces déboires appartiennent au passé et nous n'y pouvons rien changer. Au lieu de nous lamenter sur ce qui aurait dû être, recueillons-nous afin de réparer dans la mesure du possible le dommage que nous avons subi. Demandons-nous en premier lieu si nous avons le droit d'être satisfaits du maigre héritage que nous léguerons à notre postérité. Tâchons de mieux comprendre nos devoirs et nos responsabilités mutuelles.

La Commission des écoles catholiques de Montréal

par VICTOR DORÉ

La Commission Scolaire existe depuis 1845, c'est-à-dire depuis 90 ans, mais elle n'a revêtu sa forme actuelle qu'en 1928. Au cours de ces 83 années, des lois successives ont modifié sa constitution, mais jamais auparavant les devoirs d'ordre administratif et pédagogique n'avaient été confiés exclusivement et distinctement à deux commissions. Dans l'organisation présente la régie pédagogique est réservée à des gens du métier.

De 1845 à 1869, la Commission était ainsi constituée: six membres nommés par le Conseil Municipal. De 1869 à 1894, six membres étaient nommés, mais trois par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil et trois par le Conseil Municipal. De 1894 à 1917, neuf membres; trois sont nommés par l'Assemblée législative, trois par la Ville et trois par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil. En 1917, grande révolu-

tion: le nombre des commissaires est porté à trente et un. Il s'est produit un événement inattendu qui, pourtant, allait peut-être précipiter l'annexion de vingt-cinq municipalités. La ville est divisée en quatre grands districts scolaires ayant chacun sa commission composée de six membres, ce qui fait vingt-quatre. Un bureau central avec des attributions d'ordre financier est composé de sept membres. Les trente et un membres se réunirent et choisirent leur président parmi eux.

De 1928 à 1935, organisation présente. La Corporation des Ecoles Catholiques de Montréal est constituée par deux corps distincts: la commission administrative et la commission pédagogique. La commission administrative compte quatorze membres, la commission pédagogique quinze: il y a compénétration.

Taxe scolaire

C'est en 1869 que fut instituée la taxe scolaire. De 1845 à 1869, la loi de l'Instruction Publique décreta ce qui suit dans les dites cités de Québec et de Montréal: "Il ne sera prélevé aucune cotisation des écoles, mais le trésorier de chacune d'elles fera, à même les fonds de telle cité à bureaux de commissaires et en proportion de la population de croyance religieuse représentée par chacune d'elles, une somme égale aux sommes qui devaient revenir à telle cité à même le fonds commun des écoles." La ville recevait une certaine somme qu'elle distribuait entre la section catholique et la section protestante de la Commission Scolaire. C'était donc la province qui, pendant ces vingt-quatre années, pourvoyait aux frais d'éducation et remettait aux autorités la somme à répartir.

Un moyen simple, facile, de pratiquer l'économie profitable, et de se libérer de tous soucis, sans charge excessive, c'est une police dans

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

FONDEE EN 1876

Société mutuelle astreinte, aux mêmes obligations légales de sécurité que les Compagnies commerciales.

VIE — ACCIDENT — MALADIE — INVALIDITE — RENTES VIAGERES

La plus forte institution canadienne-française d'assurance sur la vie, en Amérique. Assure les hommes, les femmes et les enfants, depuis \$100.00 jusqu'à \$10,000.00, d'après les systèmes les plus modernes et les plus avantageux.

Tous les bénéfices réalisés, au lieu d'être distribués à des actionnaires, vont directement aux assurés eux-mêmes.

Assurance en vigueur:
\$50,000,000.00

Bénéfices payés:
\$21,500,000.00

Fonds accumulés:
\$14,500,000.00

Pendant toute cette période, la corporation scolaire comprenait douze membres dont six catholiques et six protestants. Chaque commission formait une corporation distincte. En 1869, la loi stipule que les corporations recevront pour l'entretien des écoles le triple de la somme qu'elles reçoivent jusqu'ici. La loi voit à la façon dont les dites corporations pourront se rembourser et c'est à partir de cette époque que la propriété foncière a songé à un impôt.

En 1870, il est décrété qu'à l'avenir la corporation de la Cité de Montréal paiera pour l'entretien des écoles une somme égale à un dixième de cent dans la piastre sur la valeur totale de la propriété foncière, pour les frais des dites écoles dans la dite Cité. De multiples modifications ont été apportées depuis lors et cependant le principe n'a pas été changé. La Commission catholique et la Commission protestante ont obtenu à tour de rôle une augmentation dans le taux de la taxe. Le taux neutre a lui-même été modifié à diverses reprises. La taxe catholique atteignait .70 pour l'année 1920 et n'a pas été modifiée depuis. J'attire votre attention sur ce point. Le taux de la taxe neutre a passé de .70 à .90 en 1919, à 1.00 en 1920 et à 1.20 en 1922. Il n'a pas été modifié depuis.

En 1903, survenait le problème de l'enseignement aux Juifs. Jusqu'ici la taxe était divisée entre les Catholiques et les Protestants proportionnellement à leur population respective. A cette dernière date les Juifs sont ajoutés, étant considérés comme protestants. De 1903 à 1917, la Commission des Ecoles Catholiques avait un budget qui répondait pleinement aux besoins de son territoire. La Commission

avait pu absorber dans les années de son existence, diverses municipalités. En 1917, le 1er juillet, par un acte de la législature, vingt-cinq municipalités avoisinantes étaient fusionnées à Montréal. Une nouvelle corporation était formée dont les pouvoirs s'étendaient à tout le territoire municipal de cette cité. La Commission, ai-je dit, comprenait à cette époque 31 membres: les sept membres du bureau central muni des pouvoirs administratifs et les vingt-quatre membres des quatre commissions de district. Chacune de ces quatre commissions plaidait sa cause au bureau central et celui-ci distribuait le mieux possible ses revenus et le produit de ses emprunts.

A cette époque, j'insistais sur une distribution uniforme et sur une meilleure installation pour chacune des écoles, par classes; je préconisais la concentration des classes supérieures. Je comptais réaliser ainsi une économie notable et stabiliser les finances de la Commission. J'estimais que tout ceci était irréalisable sans l'unité de commandement. Le bureau central accepta ce point de vue et sollicita la collaboration bienveillante des quatre bureaux. Mais il n'y eut jamais collaboration entre eux pour l'octroi de leurs prérogatives et il n'y avait pas d'autorité pour régler les différences d'opinion: tout au plus pouvaient-ils exprimer un désir. Le rôle du bureau central était de ce fait de plus en plus ingrat.

La Commission de 1917 avait doublé sa dette, pratiquement doublé sa dette consolidée comme on peut le voir à la page du bilan. Personne n'avait songé à amortir la dette et je me rappelle que lorsque l'organisation s'est faite nous avons hérité d'une dette flottante consi-

dérable. De 1922-23 à 1926-27, les dépenses augmentèrent et on accumula des déficits qu'on dut couvrir par des emprunts.

L'organisation présente, qui remonte à 1928, vint donc à son heure. Je vous ai dit dit que nous avons une commission pédagogique et une commission administrative. Ceux que la chose intéresse plus particulièrement pourront à ce sujet consulter les statuts de la province. Le président général, qui doit consacrer tout son temps à la Commission, est choisi parmi les cinq membres de la Commission en Conseil. Il doit avoir au point de

Consultez-nous

Avez-vous fait votre testament?

Si vous l'avez fait, quelque changement survenu dans votre situation ne rendrait-il pas une révision opportune?

Assurez-vous en temps utile que vos dispositions testamentaires sont le plus favorables possible à votre famille. Nous sommes à votre disposition. Vous pouvez nous consulter sans prendre aucun engagement.

L'hon. J.-M. Wilson,
Président.

L'hon D.-O. L'Espérance,
Vice-président

Beaudry Leman
Vice-président

René Morin,
Directeur général

**Trust Général
du Canada**

Montréal: 112, rue St-Jacques
Québec: 71, rue St-Pierre

Buvez . . . le LAIT RICHE et PUR de

A. POUPART & CIE Limitée

Maison essentiellement Canadienne-française

Aussi Crème, Beurre, Oeufs frais, Breuvage au Chocolat

Service ponctuel à domicile — Produits de la plus haute qualité.

1715, RUE WOLFE, - - - FR. 2194

Fondée en 1874

**D. HATTON
COMPANY**420 à 428, rue Bonsecours
MONTREALLe choix de la pêche
seulementLes plus forts distributeurs
au Canadade
POISSON
DE TOUT GENREExperts dans le commerce d'huîtres
en coquilles et ouvertes

vue administratif et financier la compétence requise pour assurer à tout l'organisme l'efficacité nécessaire. Il connaît les devoirs des membres de la Commission et avec l'aide de ses chefs de service il met tout en oeuvre pour faciliter leur tâche. Le président est nommé pour cinq ans et a sous ses ordres quatre chefs de service dont les attributions sont aussi déterminées par la loi. D'autres services, il va de soi, peuvent être créés en vue de donner plus d'efficacité à l'organisation. Je n'ai pas à faire ici l'éloge de mes collaborateurs; ils ont apporté à leur tâche un dévouement digne d'éloge. Vous avez là, Messieurs, un aperçu de notre organisation. Je ne veux pas m'étendre sur le sujet; c'est surtout l'aspect financier que je désire vous exposer.

Hélas! nous devons tenir compte de notre situation financière. Sans augmenter le taux de la taxe scolaire, la Commission a institué une foule d'améliorations. Nous avons maintenant des services de visiteurs à domiciles qui contrôlent les absences des élèves; nous sommes en relations étroites avec la Cour Juvenile; nous avons institué des travaux manuels, des cours de dessin, des cours de solfège etc. Nous avons surtout attaché une importance de premier plan à la question de l'hy-

(Suite à la page 8)

LE COURRIER DU MOIS

BRUGES-BELGIQUE—Arm. J. M. Dehuyne, 16 rue du Tir—exportateur de grès, faïence, tuile, marbre, céramiques, cordes et cordages, boulons et écrous.

TOKYO, JAPON—Mason Trading Co, 13ème immeuble Marunouchi—exportateurs de matériaux de construction, articles d'imprimerie tels que livres d'images en couleurs, etc.

LEIPZIG C1, Allemagne—Hans Heinrich Hubert, 7 9 rue Centrale (Centralstrasse)—exportateurs de coutellerie, lampes et accessoires électriques, vêtements et nouveautés, quincaillerie, brosses, articles de fumeurs.

GOND, BELGIQUE—Julius A. Von Hee, 2, rue Longue du Marais, a été au service des consulats américains pendant 25 ans, servirait d'acheteur pour les maisons canadiennes qui s'intéressent aux produits de l'industrie textile belge.

AMRITSON, INDES—S. Nasir Ahmad, Hide Market, désire entrer en relation avec des importateurs de laines des Indes, au Canada.

KOBE, JAPON—Togasti Electric Trading Co. Ltd., No. 28, Motowach, 1-Chome, désire qu'une maison canadienne accepte de vendre pour elle les produits japonais suivants: ampoules électriques de tous genres accessoires électriques tels que commutateur, fils, abats-jours, supports, fers à repasser, éventails, radiateurs, réchauffeurs, jets; articles en porcelaine, etc.

VOSTIZZA, GRECE—M. Andreas Sakellaropoulos soumettra des échantillons

et des prix aux marchands intéressés à l'achat de raisins de Corinthe.

Sasajima P. O. B. 56.

NAGOYA, JAPON—Amita-Shoten, manufacturiers, importateurs et exportateurs, désirent des agents pour les produits suivants: articles en porcelaine, en terre cuite, en verre, en bambou, en caoutchouc, en cuir; marchandises à la pièce en coton ou en soie artificielle, lingerie, appareils électriques, quincaillerie, colliers, encens, jouets etc.

Prière de mentionner ses références commerciales

M. Emile Henri Poupel, 38, rue de La Liberté à Sanvic près le Havre, désire représenter maisons canadiennes.

M. Poupel fut pendant six années, fondé de pouvoirs de Pernelle & Chausserie-Laprée, agents de maisons américaines.

P. O. B. 494

TEL-AVIV, PALESTINE—Le Palestine & Near East Intelligence Bureau, s'occupe de tout travail de renseignements pour le compte des compagnies d'assurance. Il se charge de vérifier la justesse des réclamations dans le cas d'assurance-vie, assurance-feu, assurance-vol, etc.

9, Kilung Street

HONG KONG, CHINE—Sunbeam Manufacturing Company, manufacturiers de projecteurs électriques (flashlights) désirent entrer en relations avec les importateurs ou marchands en gros de ces articles.

J.-A. TRUDEAU, Prés.

J.-G. TRUDEAU, Vice-Prés.

Genin, Trudeau & Cie, Limitée*Manufacturiers et Importateurs*

Articles de Fumeurs

Objets de Piété

15 voyageurs à la disposition de notre nombreuse clientèle

VOYAGES MODERNESBillets de passages—
Paquebots—Chemins de fer
Hôtels, Itinéraires

38 et 42 Ouest, Rue Notre-Dame

Tél. LA. 2261

Mentionnez le Bulletin de la Chambre de Commerce en écrivant

La commission des écoles

(Suite de la page 7)

giène et aux arriérés mentaux. Nous avons vu se multiplier les classes, augmenter considérablement le nombre des élèves, surtout dans les classes complémentaires et primaires supérieures. Il y avait des gens qui avaient pensé avant nous; nous avons tâché, en nous inspirant de leur dévouement, de continuer leur effort.

Administration

Je passe aux devoirs d'ordre administratif. Je vous rappelle que notre Commission administrative a pour mission de contrôler les finances de la Commission et de répondre de la meilleure façon possible aux besoins. A son entrée en fonction, la nouvelle Commission a réduit la dette de moitié et a réparti cette dette sur cinq ans. Nous avons bouclé notre premier budget. Nous avons fait disparaître le déficit et nous avons construit un très grand nombre d'écoles publiques.

Dès 1933, dès mon entrée en fonction, à la première réunion, alors même que nous avions du pain sur la planche, je disais déjà à mes collègues que les années maigres feraient sentir leur action sur nos finances à brève échéance. Je ne croyais pas si bien dire ou si mal dire. L'attendais le rapport de la ville: il confirmait mon opinion, et nous perdions \$200,000. Les autorités municipales s'excusaient en disant: il faut bien répondre aux demandes des propriétaires, ils ont peine à percevoir leurs loyers. Nous devions nous résigner. Mais cette baisse aura des résultats néfastes. Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que nous bouclions notre budget en répondant aux besoins et en recevant moins de revenus. Pour toute baisse dans son évaluation municipale la ville, elle, peut recourir à d'autres revenus, en présentant une législation nouvelle à Québec qui l'autorise à créer je ne sais quoi. Elle peut donc faire la compensation. Mais nous, les \$200,000 que nous avons perdus cette année, personne ne nous les remboursera.

La Commission, comme n'importe quel autre gouvernement, est

obligée de financer avec ce qu'elle a, mais elle devrait elle aussi, avoir la latitude de plaider pour des revenus supplémentaires. Si vous consultez le tableau des statistiques, vous allez vous réjouir de l'augmentation des élèves dans le cours élémentaire, dans le cours complémentaire et dans le cours primaire supérieur. C'est dire que malgré la crise, et vu la nécessité d'une éducation solide, vos enfants acquièrent toute la masse de connaissances

possible. Vous ne voudriez pas, les citoyens de Montréal, que nous rétrogradions. Nous sommes en plein **grès au point de vue pédagogique.** Nous n'avons pas l'intention de nous arrêter en si bon chemin. Nous voyons les besoins, nous voulons y répondre.

Vous voudrez bien retenir de cette causerie le fait que la taxe n'a pas été augmentée et que la propriété foncière peut difficilement supporter d'avantage.

LE SUPRÊME CORTÈGE



La vie d'aujourd'hui, malgré son activité trépidante, n'a pu arracher au coeur de l'homme ce sentiment de respect et de recueillement à la vue d'un convoi funèbre.

Ici, rien de plus touchant que ces deux braves ouvriers, la tête inclinée sous le poids de leurs pensées, regardant défilier un imposant cortège où se coudoient des représentants de toutes les classes de la société.

Les funérailles confiées à notre direction commandent le respect par l'ordonnance et la dignité qui y président.

La Société Coopérative de Frais Funéraires

L.-EUG. COURTOIS, Président Lt-Col. ELZ. HURTUBISE, m.d.
et Gérant Général Vice-Prés. et Secr.-Trés.

Tél.: PLateau 7-9-11

RUE STE-CATHERINE, 302 EST, - MONTREAL

D-5

(Droits réservés)

Indice de l'emploi dans la province de Québec

1926 - 100

| | 1932 | 1933 | 1934 | 1935 |
|-----------|------|------|------|------|
| Janvier | 86 | 78 | 86 | 91 |
| Février | 86 | 76 | 89 | 90 |
| Mars | 87 | 74 | 89 | 91 |
| Avril | 85 | 73 | 85 | 86 |
| Mai | 86 | 75 | 86 | 90 |
| Juin | 88 | 79 | 91 | 94 |
| Juillet | 87 | 83 | 94 | 95 |
| Août | 84 | 85 | 95 | 97 |
| Septembre | 85 | 87 | 96 | 99 |
| Octobre | 86 | 89 | 96 | 103 |
| Novembre | 84 | 92 | 96 | 105 |
| Décembre | 83 | 92 | 96 | 104 |

Chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique.

CHerrier 8622

J.O. Labrecque & Cie

agents pour

- BOIS
- CHARBON
- HUILE A CHAUFFAGE

Service jour et nuit

975, rue Wolfe — Montréal

Téléphone:

LAncester 4191*

**W. H. PERRON
& CIE Limitée**

Spécialistes

en

Graines de semence

et

Accessoires

de Jardin

●

'Chez PERRON tout est bon'

●

935, Blvd St-Laurent,
MONTREAL

EMBALLAGE — EXPEDITION — EMMAGASINAGE

Transport de mobilier et piano sous la direction d'experts. Service local ou sur une distance éloignée

DIAMOND TRUCK Co., LTD.



**CAMIONNEURS
RESPONSABLES
SERVICE DE TRANSPORT
QUOTIDIEN**

MONTREAL
1425 Argyle Ave.
Tél. HA. 9175

TORONTO
40 Oxford Street
Tél. Midway 2405

SHERBROOKE
111 B Brooks
Tél. SH. 1944

OTTAWA
33 Augusta
Tél. R. 761

DRUMMONDVILLE
34 Dorion
Tél. 315

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1935

Passif

Envers le public:

| | |
|--|--------------------------|
| Billets de la Banque en circulation | \$ 6,486,429.00 |
| Dépôts (épargne et comptes courants) | 112,993,913.91 |
| Divers | 721,207.96 |
| | <u>\$ 120,201,550.87</u> |

Envers les actionnaires:

| | |
|--|--------------------------|
| Capital, réserve, dividendes et profits non répartis | 12,372,705.60 |
| | <u>\$ 132,574,256.47</u> |

Actif

| | |
|---|--------------------------|
| Argent en caisse et autres disponibilités | \$ 17,670,945.95 |
| Obligations et actions | 53,416,882.14 |
| <i>(comptées au-dessous du cours du marché)</i> | |
| Prêts à demande | 5,823,124.18 |
| <i>(sur titres dont les cours présentent une ample marge)</i> | |
| Prêts et escomptes et avances aux municipalités | 47,081,731.49 |
| <i>(après provision pour créances douteuses)</i> | |
| Immeubles, créances hypothécaires et divers | 8,581,572.71 |
| <i>(comptés au-dessous du coût ou de la valeur)</i> | |
| | <u>\$ 132,574,256.47</u> |

Compte Profits et Pertes

| | |
|---|------------------------|
| Solde créditeur au 30 novembre 1934 | \$ 224,069.97 |
| Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1935 | 915,790.39 |
| Total | <u>\$ 1,139,860.36</u> |

Réparti comme suit:

| | |
|--|------------------------|
| Dividendes | \$ 560,000.00 |
| Fonds de pension du personnel | 30,000.00 |
| Provision pour impôts fédéraux et provinciaux | 167,000.00 |
| Amortissement du mobilier | 30,000.00 |
| Versement au Trésorier de la Province de Québec (14 Geo. V, ch. 3) | 125,000.00 |
| Solde créditeur au 30 novembre 1935 | 227,860.36 |
| | <u>\$ 1,139,860.36</u> |



Tél. Lancaster 2412

ANDERSON & VALIQUETTE
Comptables-Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, C.A.
A. Dagenais, C. A.



84, rue Notre-Dame O.,
Montréal

**Soyons
Conséquents . . .**

Les Campagnes d'Achat
Chez Nous se multi-
plient devant l'angois-
sant problème posé par
la décroissance de nos
forces économiques.



Acheter chez nous ne
doit pas se limiter aux
seules choses indispensa-
bles à notre vie maté-
rielle, mais bien s'étendre
à toutes les sphères où
nous possédons des ac-
tivités.



Dans le domaine de l'as-
surance-vie, notre Com-
pagnie vous offre des
contrats attrayants, ga-
rantis par de solides
réserves, et par nos
trente ans de Service au
Public Canadien-
Français.

Réserves Versé aux assurés
\$4,000,000.00 \$8,000,000.00

Compagnie d'assurance
sur la vie

"La Saubegarde"

Siège Social: Montréal

La seule compagnie
Canadienne Française
d'Assurance sur la vie.

**Débits bancaires
à Montréal**

(millions de dollars)

| | |
|------|--------|
| 1924 | 7,502 |
| 1925 | 7,766 |
| 1926 | 9,133 |
| 1927 | 11,780 |
| 1928 | 13,962 |
| 1929 | 15,558 |
| 1930 | 12,271 |
| 1931 | 9,757 |
| 1932 | 7,136 |
| 1933 | 7,944 |
| 1934 | 8,835 |
| 1935 | 8,307 |

1926 RUE PLESSIS
MONTREAL, ONTARIO

AMHERST 8900

DIRECTEURS
DR. J. P. MARIN
G. N. MONTY
L. PHILIPPE GAGNON
HENRI P. MONTY
J. P. E. MARIN

MONTY, GAGNON & MONTY

POMPES FUNEBRES

SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE



G. N. MONTY

Membres des deux Chambres

18 ans d'existence

Nous vous offrons:

- Des CLAVIGRAPHES Neufs Reconstitués et d'Occasion.
- Des MACHINES à ADDITIONNER Neuves et d'Occasion.
- Des MACHINES à CHEQUES, Neuves et d'Occasion.
- Des MIMEOGRAPHES.
- Un SERVICE de Réparation, de Location, d'Echange d'Accessoires, d'Inspections Mensuelles, etc.

Encouragez les Jeunes avec l'Expérience des Vieux



Rosario T. Armand
Membre

Canada Typewriter Exchange & Supply Co.

Tél. HARbour 6968 22, Ouest St-Jacques
(En face de La Presse)

Téléphone Lancaster 0762

La
Fumigation Moderne
Limitée

Extermination des Insectes
et de la Vermine

**DESINFECTION
GENERALE**

•
Georges Bathalon, - Président
W. A. Janelle, - Sec.-Trés.
Ingénieurs Chimistes

•
EDIFICE AMHERST
1010, Est rue St-Catherine
MONTREAL

**École
Polytechnique**

Fondée en 1873

TRAVAUX
PUBLICS
INDUSTRIE

Toutes les
branches du génie.
Chimie industrielle.

430, rue St-Denis
MONTREAL

AUX JEUNES!

par Henry LAUREYS

Au seuil de l'année 1936 je suis heureux d'adresser à la jeunesse étudiante canadienne-française mes vœux de succès les plus ardents. Je lui souhaite surtout de l'optimisme. En face des difficultés économiques actuelles, il n'est pas de place au découragement. D'ailleurs des temps meilleurs s'annoncent et bientôt peut-être la prospérité renaissante fera appel à tous les bras et à tous les cerveaux. Se préparer aux tâches de demain doit donc être la préoccupation dominante de chacun. Il n'y a pas de temps à perdre!

J'ai dit et écrit maintes fois, au cours des dernières années, que les remèdes à la crise que nous traversons depuis 1929 étaient en nous-mêmes et que l'aveuglement de tous les peuples était la cause la plus évidente de la prolongation de nos misères. Beaucoup d'économistes, partout dans le monde, ont exprimé des vues identiques. Nulle part on ne les a écoutés. Il est difficile de faire comprendre aux politiciens que certaines mesures qu'ils préconisent parce qu'elles favorisent leurs desseins politiques sont contraires aux intérêts économiques

de tout un pays, de toute une nation. Il est aussi difficile, quasiment impossible, de faire admettre par certains industriels qu'un abaissement de droits d'entrée, surtout sur des produits qui leur font concurrence, peut-être avantageux même si momentanément semblables mesures jouent quelque peu à leur détriment. Combien d'entre eux comprennent qu'en achetant au fabricant étranger les produits de son travail on le met en mesure d'acheter ceux de nos ouvriers agricoles ou industriels? Aucun, peut-on dire, une fois que leur intérêt personnel est en jeu. C'est pourquoi d'aussi graves questions pour l'avenir économique d'un pays doivent être soustraites à l'influence des partis. Il faut les tenir en dehors des querelles politiques parce qu'elles mettent en jeu le progrès de toute la nation. D'une bonne politique commerciale ou économique dépend en somme le bien-être de chacun, le développement ou la mort du commerce, tant intérieur qu'extérieur. Aussi partout aujourd'hui des Conseils Économiques ont été créés pour aviser

(Suite à la page 16)



MacFarlane — Lefavre Limited
"La plus considérable manufacture de chaussures
pour hommes au Canada"

A. LEFAIVRE President

Bureau et usine: 1680-1690 Ave. Papineau

Téléphone: FALKIRK 1147-1148

La Chambre de Commerce Junior

BILAN DE 1935

La Chambre de Commerce Junior du District de Montréal vient de terminer sa quatrième année. Il est donc intéressant de passer en revue les progrès accomplis pendant cette courte période.

Promulgation de la Constitution: Le 15 mai 1935, la Chambre Senior autorisait la Chambre cadette à se constituer.

Comités d'étude: Les comités d'étude, confiés à M. Marcel Faribault, ont présenté six rapports, qui seront publiés bientôt, sur les questions suivantes: Etatisation de l'électricité, Urbanisme, Logements salubres, Régime des impôts au Canada, Tribunaux de commerce, et Sécurité de la route.

Un comité fit une étude très approfondie du Bilan économique des Canadiens-français.

Le texte en fut publié dans le Bulletin du mois de juillet et valut à MM. Rodolphe Laplante, Paul Verschelden et Roland Chagnon de nombreuses félicitations.

Débats et pratique oratoire: Le comité de la pratique oratoire, dirigé par MM. Jules Dupré et Bertrand Boissonnault, a conquis cette année de nouveaux succès. Le professeur M. C.-A. Bourgeois a su intéresser ses élèves par sa compétence et sa personnalité.

Bulletin: Le Bulletin de la Chambre de Commerce est devenu en 1935, le Bulletin de la Chambre de Commerce et de la Section des Jeunes. Nos membres peuvent maintenant faire connaître leurs idées, les résultats de leurs études et leur action dans une section qui leur est réservée.

Recrutement: Le comité de recrutement a réussi à doubler le nom-

bre de nos membres. A la fin de l'année 1934, il y avait exactement 259 membres en règle; le 31 décembre 1935, il y en avait 422. A MM. Gariépy, Vaillancourt et Desmarais, nos plus sincères remerciements.

Fête intime: Comme l'année dernière, une fête intime fut organisée en 1935 par M. Jacques Jérôme et réunit 240 membres qui y vinrent se récréer. C'est assez dire le succès de cette manifestation.

Contrôle: Le comité de contrôle, dirigé par M. Jacques LaRue a contribué à répartir judicieusement le travail entre les membres et à orienter l'étude.

Visites industrielles: En 1935, les membres de la Chambre de Commerce Junior ont visité plus d'industries qu'en aucune autre année depuis la fondation de l'association. Certaines visites ont réuni plus de 150 membres. Tous nos remerciements à MM. Jean Raymond et Jacques Jérôme pour avoir organisé ces visites et à notre secrétaire adjoint pour en avoir donné le compte-rendu dans le Bulletin.

Cours: M. François Vézina, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, nous a donné une série de cours des plus intéressants sur l'Économie politique. Le succès de cette partie de notre programme revient à M. Lamontagne. *Fondation des Chambres de Commerce Junior:* Grâce aux efforts de notre dévoué président et de M. Gingras, la Chambre de Commerce junior a fondé les Sections de Sherbrooke, Amos et St-Jérôme, et la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec admet maintenant deux délégués des sections de jeunes dans son conseil.

Dîner-causerie: Sous l'habile direction de M. Mongeau, nos dîners-causerie furent un plein succès et leur popularité n'est pas à démontrer. Les conférenciers de nos 5 dîners-causerie de 1935 furent MM. Edouard Montpetit, Henry Hornbostel, Thomas Vien, C.-A. Bourgeois et Victor Doré.

Publicité: Les journalistes nous ont été d'un précieux concours en 1935. Une bonne part de notre succès leur revient, ainsi qu'à M. Therrien, qui était chargé de la publicité.

Trésorier: M. J.-L. Bernadin, notre trésorier, a réussi une fois de plus le tour de force de boucler son budget avec un surplus.

Secrétariat: Il est facile de réaliser que pour réussir à doubler l'effectif des deux sections de la Chambre, le secrétariat a dû faire un travail énorme. Personne ne contestera qu'une très grande part du succès de la Chambre en 1935, revient au secrétariat et à cette entente merveilleuse qui n'a cessé d'exister toute l'année entre les administrateurs de la Chambre Senior et ceux de la Chambre Junior.

Il se peut que cette revue rapide n'ait pas mentionné tout le travail entrepris et qu'elle n'ait pas rendu justice à certains collaborateurs auprès desquels nous nous excusons d'avance. Au nom du président et des membres du conseil, nous tenon à remercier tous et chacun de ceux qui nous ont aidé.

HORACE GUAY AVOCAT

Chambre 301
266 OUEST, RUE ST JACQUES
HARBOUR 3254
3781 ADDINGTON
DEXTER 0594

RODOLPHE BÉDARD

Comptable agréé
Chartered Accountant

Bureau établi en 1908

425, ave. Viger
MONTREAL

CANADA LAUNDRY COMPANY

GENDRON & FRÈRES
vous assurent un ser-
vice de buanderie
efficace, digne de
confiance, à des prix
économiques.

Le blanchissage et
nettoyage des tissus
les plus délicats y sont
faits par les procédés
les plus modernes.

Téléphonez à
AM. 1195

2321 Des Érables
Montréal

Villeneuve Morin, gérant

LA CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR DU DISTRICT DE MONTREAL

Etat des Revenus et Dépenses
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1935

| | | |
|--|------------|------------|
| Revenus: | | |
| Recettes de l'année | \$2,485.66 | |
| moins: Dépôts re: débats 1936 | 60.06 | \$2,425.60 |
| Dépenses: | | |
| Déboursés de l'année | \$2,462.63 | |
| moins: Dépenses attribuables à 1936 | 72.03 | \$2,390.60 |
| Revenu net de l'exercice | | \$35.00 |

Compte Surplus

| | |
|-------------------------------|---------|
| Solde, le 1 janvier 1935 | \$46.83 |
| Revenu net de l'exercice 1935 | 35.00 |
| Solde, le 31 décembre 1935 | \$81.83 |

LE CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR DU DISTRICT DE MONTREAL

Etat des Recettes et Déboursés
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1935

| | | |
|---|------------|-------------------|
| Solde de caisse le 1 janvier 1935 | | \$46.83 |
| Recettes: | | |
| Cotisations 1935 | \$1,984.00 | |
| Dépôts re: débats | 60.06 | |
| Diners | 228.18 | |
| Voyage à Ottawa | 176.00 | |
| Smoker | 15.00 | |
| Intérêts de banque | 8.27 | |
| Cours d'économie politique | 7.35 | |
| Divers | 6.80 | 2,485.66 |
| Total | | \$2,532.49 |
| Déboursés: | | |
| Impressions et papeterie | 311.81 | |
| Timbres | 186.15 | |
| Salaires | 409.50 | |
| Gratification et publicité | 39.50 | |
| Divers | 52.86 | |
| Diners | 1,230.86 | |
| Frais de voyages | 231.95 | |
| Solde de caisse, le 31 décembre 1935 | | 2,462.63 69.86 |
| Total | | \$2,532.49 |

Programme de la Chambre junior pour 1936

Secrétariat: Grâce à la générosité de nos membres, qui ont consenti à augmenter leur contribution annuelle le secrétariat de la Chambre de commerce junior a retenu les services d'un employé supplémentaire pour venir en aide à M. Latour.

Afin de diminuer les frais dans la mesure du possible, le secrétariat n'enverra plus à l'avenir qu'une circulaire par mois. Les membres sont instamment priés de conserver ces circulaires afin de pouvoir y référer au besoin.

Etudes: Le comité des études sera encore cette année dirigé par M. Faribault. Les résultats obtenus l'an dernier nous offrent un pré-sage intéressant pour cette nouvelle année.

Comité économique: Le président de ce comité est M. Rodolphe Laplante dont tous connaissent la compétence. Ce comité cherchera à compléter l'enquête économique soumise aux membres l'an dernier. Il se chargera en outre de publier dans le Bulletin le résultat d'enquêtes commerciales entreprises auprès de certains de nos marchands.

Pratique oratoire: Ce comité est déjà en pleine activité, sous la direction de MM. Jules Dupré et Bertrand Boissonnault. Nous sommes assurés de son succès.

Bulletin: Le bulletin, rénové du tout au tout l'an dernier, continuera, grâce à l'initiative de son directeur, à s'améliorer cette année. La collaboration des membres de la Chambre junior sera, nous en sommes certains, plus spontanée.

Recrutement: MM. Gariépy, Boyer et Tremblay se sont déjà mis à l'oeuvre et les résultats ne se sont pas fait attendre. Avec le concours de tous les membres, il n'y a pas de doute que la Chambre Junior doublera une fois de plus son effectif.

Visites industrielles: M. Jacques Jérôme, qui a déjà dressé une liste de quelque 100 maisons d'affaires, nous promet d'organiser deux visites par mois, dont deux ou trois en dehors de Montréal, durant la saison d'été.

Cours et conférences: M. Jacques LaRue qui dirigera ce comité, aimerait savoir si les membres désireraient suivre des cours complémentaires sur l'Economie politique, des cours élémentaires de Droit public et des conférences sur les finances publiques. On nous dit que le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales serait prêt à faire donner des cours sous les auspices de la Chambre de commerce junior, à des conditions des plus favorables.

Propagande dans la Province: M. Antoine Desmarais se charge de fonder des Chambres de commerce junior dans la province.

Congrès de la Canadian Chamber of Commerce à Toronto: Les 3, 4 et 5 février prochain, les délégués

de toutes les Chambres de Commerce du Canada se réuniront à Toronto pour leur congrès annuel. On s'occupera de la fondation de l'Association des Chambres de commerce junior du Canada. Nous faisons appel à vos bonnes volontés pour que vous participiez en grand nombre à la délégation de notre Chambre de commerce. M. Antoine Desmarais est chargé d'organiser le voyage, et il est à votre disposition pour tous renseignements.

Dîners-causerie: Cette année, il y aura encore 5 dîners-causerie.

Publicité: La publicité de l'année 1936 sera confiée à M. J.-L. Bernardin qui saura, nous n'en doutons point, faire valoir nos intérêts auprès de nos amis les journalistes.

Radio: Des démarches ont déjà été entreprises auprès des postes-émetteurs pour organiser des conférences hebdomadaires à la radio. Ces conférences seront données par des membres sur des sujets qui les intéressent tout particulièrement.

(Suite à la page 16)



THE
PRUDENTIAL
ASSURANCE COMPANY LIMITED OF
LONDON, ENGLAND

Un symbole de **STABILITE**
SECURITE
et **SERVICE**

LA PRUDENTIAL d'ANGLETERRE est si étroitement liée à la vie commerciale de l'Empire et a si bien établi sa réputation comme la plus puissante organisation d'assurance de l'Empire, que son nom est devenu synonyme de Stabilité, Sécurité et Service.

LA PRUDENTIAL d'ANGLETERRE, est en mesure de répondre à tous vos besoins en matières d'assurance—qu'il s'agisse de Feu, Vie ou Accidents.

Bureau Chef au Canada: 465, rue St-Jean, Montreal, P. Q.

Succursales VIE à Montréal:

J.-O. BAILLARGEON,
Gérant, Succursale Place d'Armes,
132, Ouest rue St-Jacques.

G.-A. MAIN,
Gérant, Succursale Montréal,
Edifice Dominion Square.

La plus puissante organisation d'assurance de l'Empire Britannique

Aux Jeunes !

(Suite de la page 12)

L'Etat, les hommes politiques et tous ceux qui ont en mains le pouvoir. Qu'attendons nous, au Canada et plus particulièrement dans la province de Québec, pour faire de même? Loin de moi la pensée d'amener de cette façon nos gouvernements à intervenir dans les affaires, de les contrôler ou d'établir un système d'économie dirigée ou planifiée comme cela s'est fait ailleurs, sans succès la plupart du temps. Je sais trop quels sont les besoins du commerce et de l'industrie pour admettre que l'un ou l'autre puisse se développer normalement sans liberté. Toutes les entraves, de quelque nature qu'elles soient, sont nuisibles et ralentissent leurs progrès. L'Etat, cependant, peut et doit surveiller les agissements des hommes d'affaires et des industriels. Il a le devoir d'empêcher les abus. Sa vigilance et sa clairvoyance doivent lui permettre de redresser les erreurs économiques, d'empêcher les maladresses de se commettre.

Malgré tout, au Canada, nous aurions en ce moment le droit d'être optimistes. Depuis quelques semaines notre blé se vend plus rapidement et mieux qu'au cours des dernières années. Nous bénéficions, il est vrai, des bévues de nos concurrents et des circonstances climatiques, favorables chez nous, défavorables ailleurs. Ces avantages momentanés ne doivent pas nous faire perdre de vue l'importance du marché extérieur du blé. Bien des erreurs ont été commises depuis dix ans au sujet de la vente de ce produit. Nous n'avons pas le droit de les rééditer, car nous pourrions un jour constater à nos dépens que nous avons tué la poule aux oeufs d'or. La production du blé au Canada ne peut se maintenir sans le secours de l'étranger. Plus des deux tiers de notre production se vendent au dehors, dont 90% en Europe. Les marchandises s'échangeant contre des marchandises, il est évident que pour sauvegarder

(Suite à la page 18)



Le soulier de qualité Slater, souple et élégant, est le complément nécessaire d'une toilette impeccable.

Les Chaussures Slater
COMPTENT 66 ANS DE PROGRES CONTINUS!

Téléphone:
L'Ancester 9013

No. 907
Boulevard Saint-Laurent
Montréal



Georges Moquin

MERCERIE — CHAUSSURES — CHAPEAUX — VETEMENTS
DEPOSITAIRE DES FAMEUX SOULIERS SLATER

Programme

(Suite de la page 15)

Déjeuners-causerie: Tous les mardis entre 12.30 et 1.30 p.m. les membres qui le peuvent se rencontreront à un déjeuner-causerie. La causerie sera faite par un des membres. M. Guy Desaulniers dirige ce comité.

Affaires municipales: A M. Pierre Dupras a été confié le soin d'organiser un comité qui étudiera la situation municipale.

Cartes d'identité: MM. B. Boissonnault et Jean Berthiaume représentent notre Chambre sur le comité conjoint formé par les deux sections de la Chambre de commerce pour étudier ce projet.

Fédération des Oeuvres de Charité: Il serait à désirer que les membres de la Chambre junior participent à la campagne de souscription qu'organise chaque année la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises. Que les membres désireux de prêter leur concours à la Fédération communiquent leurs noms au secrétariat sans retard.

Comme vous êtes à même de le constater, le travail nécessaire à la réalisation de notre programme pour l'année 1936 est considérable: nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Accordez-nous votre appui, et, grâce à vous, l'année 1936 dépassera en résultat l'année 1935.

Incitez
vos
amis
à
devenir
membres
de la
chambre
de
Commerce

Le président de la Banque Canadienne Nationale déclare que les forces naturelles de récupération poursuivront leur oeuvre

Réunion annuelle de la banque

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le mercredi 15 janvier, la 61^{ème} assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1935, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Ernest Guimont, accuse une situation saine et solide.

Les bénéfices de l'exercice ressortent à \$915,790, en regard de \$935,823. La diminution des bénéfices s'explique par la contraction des prêts courants et escomptes et la baisse générale du loyer de l'argent.

Le poste des dépôts mérite de retenir l'attention, parce qu'il indique un important accroissement des disponibilités du public. Il y a là un pouvoir d'achat considérable dont la mise en mouvement aurait une répercussion favorable sur l'activité économique. Le grand total des dépôts s'élève à \$112,231,005, soit une augmentation de plus de huit millions depuis un an. Les dépôts du public portant intérêt, c'est-à-dire, les dépôts d'épargne, en progression de plus de six millions par rapport à l'an dernier, se chiffrent par \$95,132,557. La somme des dépôts ne portant pas intérêt a passé, depuis la clôture de l'exercice antérieure, de \$12,991,113 à \$15,279,842.

L'actif de la Banque Canadienne Nationale s'établit à \$132,574,256, contre \$127,195,648 au 30 novembre 1934. Les disponibilités ont augmenté d'une année à l'autre, de \$12,955,472 à \$17,670,945, ce qui porte de 11.31 à 14.78 pour cent le rapport de l'actif liquide au passif envers le public. L'actif rapide-

ment réalisable, en augmentation de plus de dix millions, ressort à \$90,322,729. Il est l'équivalent de 75.44% du passif envers le public, à rapprocher de 69.86% en 1934.

La forte liquidité de l'actif, qui caractérise la présente situation bancaire, comporte une double signification. Elle indique, d'une part, que les banques ont d'abondantes disponibilités, propres à soutenir une large reprise des affaires; elle fait ressortir, d'autre part, une activité économique trop restreinte pour utiliser les facilités de crédit existantes. Ainsi s'expliquent le fléchissement, depuis un an, des prêts courants et escomptes de la Banque, dont la somme a passé de \$38,713,731 à \$33,373,517 et l'augmentation de la valeur du portefeuille-placements, qui s'est relevée de \$47,918,614 à \$53,416,882.

M. Guimont a montré que les faits opposent un démenti à l'assertion souvent répétée qu'il est loisible aux banques de "créer" du crédit, et il a ensuite exposé brièvement la situation bancaire et économique.

M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque, a signalé les dangers du capitalisme d'Etat et il a déclaré que, s'il convient de reconnaître à l'Etat

un droit de surveillance et de contrôle plus large et plus efficace que celui qui était nécessaire dans une société moins industrialisée, il ne faudrait cependant pas passer d'un excès à l'autre et refuser à tous la liberté sous prétexte que quelques-uns en abusent.

Malgré les nombreux et graves problèmes qu'il reste à résoudre dans notre pays et en dépit de la tension politique qui se manifeste en Europe, conclut M. Beaudry Leman, il convient d'envisager avec confiance l'année qui commence. Elle nous réserve sans doute encore bien des soucis et des difficultés mais les forces naturelles de récupération économique n'en continueront pas moins l'oeuvre lente mais sûre qu'elles poursuivent depuis plus de deux ans.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'Administration, composé comme suit: M. le sénateur J.-M. Wilson, président du Conseil; M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque; sir J.-Geo. Garneau et M. Ch. Laurendeau, c.r., vice-présidents; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet et C.-E. Gravel, M. le sénateur D.-O. L'Espérance, l'hon. Jacob Nicol et M. Léo G. Ryan.

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

Fabricants de chaussures et tanneurs

SPÉCIALITÉS:

CHAUSSURES DE SPORT:

hockey, ski, baseball,
football, etc., etc.

SOULIERS DR. VERNER

pour dames et
pour messieurs

939 Square Victoria, MONTREAL - - MARquette 1386

L'ENSEIGNEMENT FACTEUR DE SUCCÈS

par Paul BABY

L'homme qui quitte l'école vers 13 ou 14 ans atteint son apogée vers 30 ans.

Son revenu annuel en moyenne est de \$1,200.-et moins. Puisque ce revenu provient surtout de sa force physique et de son habileté manuelle, il tombe très rapidement à compter de l'âge de 50 ans alors que les forces diminuent. Durant les quatre ans qu'il aurait mis à recevoir une instruction qui l'eût placé dans la seconde catégorie, il ne gagne pas plus de \$2,000.

Celui qui a reçu une instruction, au moins élémentaire, commence à travailler généralement vers l'âge de 18 ans et, en moins de sept ans, gagne plus que celui qui a quitté l'école quatre ans avant lui. Le revenu moyen de cette classe est d'environ, \$2,400.

Le gradué d'une école supérieure ou universitaire ne commencera à travailler que vers 22 ans quoiqu'il ait pu gagner quelques sous pendant les dernières années de son instruction. Vers l'âge de 28 ans, c'est-à-dire, en six ans, son revenu est égal à celui d'un homme de 40 ans qui n'aurait reçu qu'une instruction élémentaire. De plus, il

faut bien noter, que son revenu se reposant sur l'intellect plutôt que sur le physique, la période de décroissance du revenu se produit beaucoup plus tard et même, dans bien des cas, ne cesse qu'avec la mort. Des positions importantes dans la vie, 90% sont occupées par des gradués de cours supérieur et 25% viennent des deux autres catégories. Chez nous, canadiens-français, il faut bien se l'avouer, on ne comprend pas encore assez l'importance d'une instruction solide et complète. Les autres nations, sur ce point, nous donnent une leçon dont on devrait profiter si l'on ne veut pas, d'ici quelques années, être relégués entièrement au rang d'infériorité. L'imprévoyance semble être une des principales causes. La plupart des parents parce que cela coûte très peu, ont les moyens de faire faire à leurs enfants au moins un cours élémentaire mais, combien de jeunes gens qui avaient le talent et les aptitudes pour devenir des "quelqu'uns" sont tombés dans l'ombre après avoir complété des études préparatoires brillantes. La réponse est presque invariablement la même. Les parents avaient une grosse famille et n'étaient pas en moyens de défrayer le coût d'un cours universitaire ou supérieur destiné à procurer à ce jeune

homme une profession ou une spécialité dans l'industrie, le commerce ou la finance. Evidemment, déboursier en peu de temps la somme que demande un cours supérieur, est généralement chose impossible. La police d'assurance éducationnelle destinée à apporter remède à cette situation devrait être plus connue du public en général. Elle donne, outre la garantie de l'instruction, si le père meurt avant que l'enfant ait atteint l'âge de ses études supérieures, de garantir celles-ci même du vivant du père en permettant à celui-ci d'épargner petit à petit la somme requise à cette fin. En effet, n'est-il pas plus facile d'épargner la modique somme de \$70. à \$75. par année pendant 20 ans que d'avoir à déboursier \$500. par année pendant 4 ans?

Maintenant, lorsque le père meurt, neuf fois sur dix les enfants sont forcés de quitter l'école pour venir en aide à la famille qui, ayant à peine les moyens de subsistance, a encore moins ceux de payer le coût de l'instruction. Si un père ne peut en laisser d'avantage il doit, tout au moins, et d'autant plus que la chose lui est rendue facile, léguer à son enfant une bonne instruction qui lui permettra de faire son chemin dans la vie.



LE CARACTÈRE ET LES AFFAIRES

Par L.-GASTON LEBLANC

Chamfort qui était sans doute un moraliste bien sévère écrivait: "Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme, c'est une chose."

Il suffit d'observer autour de soi pour se rendre compte de la dure vérité de ce jugement; elle se traduit aussi bien dans les petits incidents de la vie quotidienne que dans les événements les plus importants.

Vous travaillez au milieu d'un personnel nombreux? Autant d'employés, autant de sujets d'étude psychologique. Votre voisin de gauche ne peut travailler dix minutes sans faire relâche: il manque de continuité dans son travail. Celui de droite manifeste avec bruit son impatience, sa colère: il ne sait pas se maîtriser. Un autre ne saura que maugréer contre les bonnes fortunes des autres: il ne fera que les envier, sans avoir assez de volonté pour améliorer son propre sort. Que d'autres, qui n'ont jamais pensé à acquérir, à développer chez eux, la rapidité, l'esprit de décision, la concentration et ces autres qualités de caractère qui font le succès d'une carrière!

Le succès! Résultat des victoires sur les autres . . . et sur soi-même! On trouve parfois la chance parmi les causes de succès de ceux qui ont réussi dans la vie. Mais, il faut savoir coopérer avec la chance. Comment? Les recettes ne manquent pas. Je viens d'en découvrir une, présentée sous une forme originale. Vous la connaissez peut-être; elle s'intitule: "Dix commandements en affaires:"

- 1.—N'attends pas que les autres viennent à toi—va vers eux.
- 2.—Considère toujours tes concurrents comme un peu supérieurs à toi-même—et

ensuite travaille ferme pour renverser les rôles.

- 3.—Si tu as peu de crédit et pas d'argent, capitalise ta personnalité.
- 4.—Ne te tiens jamais pour battu.
- 5.—Conserve pour toi-même tes ennuis d'affaires. Le pessimiste qui raconte ses malheurs n'est jamais sympathique—surtout aux banquiers.
- 6.—Ne crains pas de faire de trop grands rêves ou de voir trop haut—mais que ta volonté soit digne de ton ambition.
- 7.—Fais-toi des amis—mais n'oublie pas que l'amitié s'use vite à servir trop souvent.

8.—Sois scrupuleux jusque dans les plus petites choses et le monde te le rendra.

9.—Sollicite des conseils—mais décide toi même.

10.—Le flatteur rampe—tiens-toi sur tes jambes et regarde le monde en face.

Tel. BE. 1088 Casier postal: 2886

MAURICE TRUDEAU

de

VIEN, FARIBAUT ET TRUDEAU

Conseiller juridique de la Chambre

132, OUEST RUE ST-JACQUES
CHAMBRE 1025

JEAN-LOUIS BERNARDIN

Membre

MAURICE BERNARDIN

COURTOIS FRERES ASSURANCES, ENRG.



1285 RUE VISITATION
CHERRIER 3195

LARUE & TRUDEL

COMPTABLES AGREES
CHARTERED ACCOUNTANTS

J.-Arthur LaRue, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A.
Maurice Boulanger, C.A.
Lionel Roussin, C.A.

Maurice Chartré, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Jacques LaRue, C.A.
J.-Paul Beaulieu, C.A.
Lucien-P. Bélair, C.A.
Roland Chagnon, C.A.

MONTREAL — QUEBEC — ST-JEAN, Qué.

Nos visites industrielles

UNE BUANDERIE

La Canada Laundry Co.

Une délégation des membres de la Chambre de Commerce junior a visité les établissements de la Canada Laundry Co. MM. Aimé Gendron, Joseph Gendron et Villeneuve Morin reçurent la délégation.

C'est en 1909 que M. Aimé Gendron fonda la maison Montreal Family Washing. Le début fut très modeste. Deux ans plus tard, l'industrie prenant des proportions plus étendues, M. Aimé Gendron s'associa son frère M. Joseph Gendron. Ils fondèrent alors la Canada Laundry Co.

C'est à la Canada Laundry que revient l'initiative du lavage humide, à Montréal.

Le succès couronna les modestes débuts de cette entreprise. La Canada Laundry occupe aujourd'hui un édifice de trois étages, emploie plus de 100 personnes, possède un outillage très perfectionné, dirige une flottille de 20 camions et dessert une clientèle de plus de 10,000 personnes.

La Canada Laundry occupe une des premières places parmi les buanderies de la Métropole.

NOTES TECHNOLOGIQUES

Réception du linge:

Le linge arrive en sacs. On le répartit immédiatement en deux classes: le linge qu'on retournera humide et le linge qu'on finira.

Le linge qu'on retourne humide est pesé à l'arrivée. On marque immédiatement le prix qu'il en coûtera pour le laver.

Le linge de l'autre catégorie est compté morceau par morceau.

Identification:

Le linge retourné humide est identifié avec des épingles numérotées. L'autre sorte de linge est marqué à l'encre ou quand il s'agit de tissus délicats, avec des pinces.

Classification:

Le linge est ensuite classifié selon la couleur et la résistance des tissus. On possède 5 catégories: blanc, noir, rouge, les tissus de laines et les tissus fins.

Lavage:

Le lavoir se divise en deux sections. La première section sert au lavage des tissus de laine et de couleur; l'autre, au lavage des tissus blancs ou fins.

Chaque machine a sa fonction qui lui est propre. Les appareils qui reçoivent le linge blanc peuvent contenir jusqu'à 2,671 livres de linge.

Pour chaque lavage, on procède à 3 savonnages et à 11 rinçages.

Essorage:

Le linge passe de la laveuse à l'essoreuse. La Canada Laundry se sert d'essoreuses centrifuges. C'est dire que le linge contenu dans un cylindre rotatif se presse sur les parois trouées de la machine, quand celle-ci est en mouvement.

Le linge essoré est livré tel quel aux clients qui préfèrent recevoir leur linge humide.

Repassage:

On procède d'abord à une classification qui permet de répartir le linge selon le traitement qu'on doit lui faire subir.

Il y a deux sortes de repassage possible:

- 1.—le repassage à la machine.
- 2.—le repassage à la main.

Le goût du client détermine le genre de repassage employé. D'habitude, les pièces de linge planes sont repassées à la machine. Les appareils dont on se sert, sont des calendres munies de rouleaux flottants.

DEUX CAS:

Les chemises:

Les chemises sont repassées mécaniquement pour une partie, le finissage étant fait à la main. Huit employés peuvent repasser 100 chemises à l'heure.

Les bas:

Les bas humides sont enfilés sur une forme chauffée à l'intérieur.

Réparations:

La Canada Laundry se charge de faire toutes les réparations mineures dont peut avoir besoin le linge qu'on lui confie. Les reprises et les remplacements de boutons forment une grande partie du travail accompli par ce service.

Matériel:

La Canada Laundry possède 12 machines à laver, 8essoreuses, 3 calendres à rouleaux flottants, 2 calendres à collets, 8 presses à tabliers, robes ou uniformes.

Laboratoire:

Un laboratoire vérifie continuellement la qualité et les propriétés des substances employées. Il vérifie la qualité de 110,000 gallons d'eau qu'emploie tous les jours la Canada Laundry. C'est le laboratoire qui s'assure qu'aucun ingrédient dommageable n'est employé.

Formule:

La Canada Laundry utilise la formule adoptée par l'Association Nationale des propriétaires de buanderie, qui a son siège social à Joliette, Illinois. Cette association dispose d'une buanderie-école qui lui a coûté \$1,000,000. Elle compte plus de 2,500 membres tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

La Canada Laundry est en rapport constant avec cette association. Elle peut ainsi faire bénéficier ses clients, des nombreuses améliorations ou découvertes de l'industrie.



VOUS—Multiplié!

Un vendeur qui ne pouvait jadis visiter assez souvent ses nombreux clients de l'extérieur se sert maintenant du téléphone interurbain.

Voici ce qu'il dit: "Non seulement je prends plus souvent contact avec mes clients mais je trouve le temps d'en recruter de nouveaux."



L'usage judicieux de l'interurbain vous aidera à couvrir un plus vaste territoire en moins de temps et à moins de frais.



ET VOUS-MÊME . . .



Vous acquittez vos dettes envers les autres, acquittez-vous celles qui existent vis-à-vis vous-même?

Vous songez périodiquement à acquitter vos fournisseurs, votre propriétaire, parce que vous leur devez des sommes, et c'est juste. Avez-vous songé à vos devoirs envers vous-même et à votre sécurité future?

Déposez à votre crédit régulièrement sans jamais y manquer, une somme quelque minime qu'elle soit. Ce montant ajouté semaine après semaine, mois après mois, deviendra un petit capital que vous serez heureux de posséder.

Épargner n'est pas une tâche si difficile qu'on le croit. Cette habitude nécessite cependant de l'énergie et de la discipline. Ayez un objectif et atteignez-le.

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

La Banque Provinciale du Canada

317 BUREAUX AU PAYS. CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

CONSTITUÉE EN 1865.

EUREKA!

s'écria Archimède au moment où une circonstance banale lui fit entrevoir la loi qui porte son nom.

Nous aussi nous avons fait une découverte, nous avons trouvé un moyen grâce auquel vous pourrez assurer l'avenir de votre famille tout en amassant un actif qui vous permettra de toucher vous-même une pension de retraite. N'est-ce pas là la solution des deux plus graves problèmes qui se posent à votre esprit.

La nouvelle police Protection pour la Famille et Pension de Retraite de la Sun Life protégera ceux qui vous sont chers et vous donnera la certitude de recevoir une rente jusqu'à la fin de votre vie si vous atteignez l'âge auquel vous avez décidé de prendre votre retraite. L'un des plus grands avantages de cette police est de s'adapter facilement aux circonstances nouvelles.

Adressez-vous à l'agent de la Sun Life le plus rapproché, il vous expliquera cette police. Si vous le préférez, nous vous enverrons sur demande la brochure "Police Protection pour la Famille et Pension de Retraite."

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Siège Social - - Montréal

À QUÉBEC

— logez

au

Château



Une réception des plus cordiales vous est assurée dans cette somptueuse hôtellerie, où les membres de la Chambre de Commerce de Montréal ne manquent pas de descendre quand ils vont à Québec.

Aménagement luxueux, cuisine exquise et service d'une parfaite courtoisie.

Et n'oubliez pas que les prix sont très raisonnables.

Château Frontenac

UN HOTEL DU PACIFIQUE CANADIEN

L'activité commerciale
dépend de la facilité de
circulation des transports.

Par conséquent, toute coopération apportée
par le public, pour maintenir en
mouvement régulier les tramways
et les autobus, est d'un grand bé-
néfice au commerce et à la ma-
jorité de la population de Mont-
réal.



CIMENT IMPERMÉABILISÉ

—
Demandez notre dépliant
—

Cie MATÉRIAUX
CONSTRUCTION

La Salle *Limitée*
199 OUEST RUE JEAN TALON
MONTREAL

—
P. H. DESROSIERS, Prés.
R. A. FORTIER r.p. J. P. FERLAND, Sec.
Do. 2445



Limpidité et saveur à souhait . . .
Finesse et moëlleux incomparables . . .

•
UN GIN SURFIN ET . . . D'UN SEC!



25 onces \$1.80
40 onces \$2.70

Distillé et embouteillé au Canada par
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED—MONTREAL ET BERTHIERVILLE